

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE JEUDI 29 JANVIER 2009, à 18 HEURES

Date de convocation	14/01/2009
Membres en exercice :	44
Membres présents :	37
Membres votants :	38

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le jeudi 29 janvier 2009, à 18 heures, sous la Présidence de Gérard JOUAN, Président et Maire de La Chaussée.

<i>Commune</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	P	CHANDELIER Albert	P	MERAULT Franck	
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	OGDEN Hugues	E	LEMARCHAND Jean-Pierre	
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	P	CALAIS Thérèse	P	DEFOULNY Christian	P
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	P	THOMAS Franck	A	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
Le Catelier	PARIS Jean	E	POUSSET François	P	VIANDIER Jean-Marie	P
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	P	ANDRE Pascal	A	ARNOULD Freddy	
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	P	GIFFARD Christian	P	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	
La Chaussée	JOUAN Gérard	P	BOINET Daniel	P	DE NAVACELLE Henri	
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	P	LEMOINE Hervé	P	LEROY Frédéric	
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	P	LEFEBVRE Michel	E	LANGÉ Moïse	P
Dénestanville	PRIEUR André	P	GREBOVAL Colette	P	LANCHON Guillaume	
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	P	LEGOIS Didier	P	LEVASSEUR Marie-Christine	P
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	P	MICHEL Daniel	P	FLEURY Odile	
Manéhouville	DURAME Sébastien	E	PONTY François	E	HONORE Stéphane	
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	E	HORCHOLLE Catherine	P	DENIS Sylvie	
Notre Dame du Parc	LOQUET Bernard	P	JANSSEN Mélanie	E	MOURY Nathalie	P
Saint Crespin	CLAPISSON Raynald	P	GUISOLAN Michèle	P	LANGLOIS Jean-Pierre	E
Saint Germain d'Étables	CHARDONNET Michel	P	DELAHAYE Marius	E(pvt)	MEMPIOT Patrice	
Saint Honoré	POTEL Paul	E	DARGENT Wulfran	P	DIOLOGENT Nadine	P
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	JOURDAIN François	P	DARDANNE Annie	P
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Jacques	P	TAILLEFESSE Lucie	P
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	BEZIRARD Bernard	E	ROGER Franck	P

-Commission Environnement

-Ordures ménagères

Compte Administratif 2008

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Administratif Ordures Ménagères 2008.

Investissement : Dépenses : 76326.45 € ; Recettes : 24911.45 € ;

Déficit d'Investissement de 51415 € et Excédent des restes à réaliser de 47264 €

Exploitation : Dépenses : 580397.07 ; Recettes : 572960.93 €

Déficit d'exploitation de 7436.14 € donc pas d'affectation.

Composteurs

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de l'acquisition des composteurs pour une dépense de 3000 €

-SOLLICITE une subvention départementale (30%).

-FIXE le prix de mise à disposition des composteurs au prix coûtant (prix d'achat diminué des subventions).

Conteneurs

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de l'acquisition des conteneurs complémentaires pour doubler certains conteneurs sur quelques Points Tri pour une dépense de 4000 €

-SOLLICITE une subvention départementale (30%).

Budget 2009,

La section d'Investissement est équilibrée à 333515 €

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 655243 € pour 657143 € de recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité des votants (1 abstention) :

-ADOPTE le Budget Unique 2009 Ordures Ménagères

Redevance Ordures Ménagères 2009

M. Le Verdier expose que la redevance perçue en 2008 s'élève à 413000

Le montant attendu en 2009, nécessaire à l'équilibre du budget est de 443000 €

Différence de 30000 € soit 10 € par foyer.

Face à cette hausse qui risque de continuer les années suivantes du fait du coût du traitement, des solutions devront être apportées.

Un débat s'instaure autour des économies à réaliser, et notamment sur la cadence de la collecte et de la collecte en porte à porte des emballages et papier.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-EST FAVORABLE à l'étude d'une collecte une fois toutes les deux semaines pendant 5 mois d'hiver
Concernant la collecte en porte à porte des emballages et papier, des éléments complémentaires devront être apportés.

Il est bien entendu que ceci n'engage pas le Conseil Communautaire sur la décision qui sera prise sur la cadence de collecte mais donne une orientation pour l'étude à l'occasion du renouvellement du marché qui doit avoir lieu au 1^{er} juillet 2009.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des votants (1 abstention) FIXE la redevance ordures ménagères 2009 comme suit : 1 EF : 149 € Personne seule : 125 €

Participation du SMOMRE 2009

COUTS DECHETTERIE	Déchets verts	encom brants	bois	gravats	DMS cartons	Ferraille	Acquisitions	TOTAL
2008	68472	48336	7886	8753	10611	-16150	1289 (Panneaux)	129197
Prévisions 2009	70000	57500	8000	9000	11500	-10000		146000

La moyenne des fréquentations des habitants de Tourville sur Arques et Aubermesnil Beaumais est de 29.45% sur 2008.

La participation 2008 est donc de $129197 \times 29.45\% = 38048$ € (perçue : 40600 €).

Pour 2009, la participation est estimée à 42997 € ($146000 \times 29.45\%$).

L'appel de 2009 sera donc de $38048 + 42997 - 40600 = 40445$ €

A cette somme, s'ajoute la part sur le gardiennage et les emprunts : $52904/8741 \times 1619\text{hab} = 9798$ €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité VALIDE la participation 2009 du SMOMRE à 50243 € et AUTORISE le Président à signer la convention 2009.

-Assainissement non collectif

Compte Administratif 2008

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Administratif SPANC 2008.

Investissement : Dépenses : 658679.90 € ; Recettes: 536156.89 € ;

Déficit d'Investissement de 122523.01 € et Excédent des restes à réaliser de 100371 €

Exploitation : Dépenses : 40592.38 ; Recettes : 164826.64 €

Excédent d'exploitation de 124234.26 €.

Affectation du résultat SPANC 2008

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE l'affectation du résultat d'exploitation 2008 :

22152.01 € au 1068

102082.25 € en excédent antérieur reporté

Budget 2009

La section d'investissement s'équilibre à 535069 € Les dépenses d'exploitation sont de 206000 € pour 289082 € de recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Budget Unique SPANC 2008.

-Commission Economie Tourisme

Ouverture des points info tourisme

Jacky Ribet expose que le Syndicat Mixte du Terroir de Caux va reverser à l'Office de Tourisme une partie de la taxe de séjour.

Cette somme doit servir à l'accueil touristique.

Les critères fixés sont la coordination sur le Terroir de Caux, accueil téléphonique en toute saison, augmentation des amplitudes d'ouverture, assurer un suivi des disponibilités des hébergements, réfléchir à l'élaboration de produits touristiques, ...

Il va être nécessaire de créer un emploi, sachant qu'un temps partiel serait suffisant.

L'idée pourrait être de mutualiser les moyens avec le Terroir de Caux qui doit aussi recruter un temps partiel.

► Actuellement, le coût annuel du Tourisme est de 9000 €

Subvention : 5000 € Emplois saisonniers : 4000

► Après la création du poste : la coût annuel serait de 16800 €

Subvention : 3000 € Emploi permanent : 15000

Empléis saisonniers : 1800

Recette Taxe de séjour : 3000 €

Si nous bénéficions d'un emploi aidé, le coût pourrait être ramené à 11000 € environ.

Il faut savoir que l'effort des autres communautés de communes est bien plus important, surtout pour Saône et Vienne (60000 €).

Après un large débat, conscients que les prestataires du territoire ne se sentent pas impliqués dans nos actions, et désireux de mutualiser les moyens en réalisant un office de tourisme unique sur le Terroir de Caux, les membres de la Commission souhaitent, pour l'instant, ne pas créer ce poste supplémentaire.

Il est décidé d'engager les fonds de la taxe de séjour pour accroître les jours d'ouverture (pâques, Juillet et août) et aménager le point info tourisme de Criquetot sur Longueville, et ce à concurrence du montant reversé.

-Commission Aménagement de l'Espace

-Panneaux d'affichage dans les communes

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE de faire l'acquisition de panneaux pour affichage communautaire dans les communes pour une dépense globale de 15000 € H.T. et SOLLICITE une subvention.

-Aire de loisirs et de sports : réponse des communes

Monsieur le Président, estimant que l'ordre du jour ne précisant pas spécifiquement cette délibération, et compte tenu des remarques évoquées, demande à la commission de se réunir de nouveau et que cette question soit inscrite lors de la prochaine séance.

-Nouvelles règles d'urbanisme : appui aux communes

Une réflexion est à engager sur la mission d'appui en matière d'urbanisme que pourrait apporter la Communauté de Communes aux communes

Après un débat sur les attentes de chacun, il est proposé que les conseils municipaux soient saisis de ce dossier.

-Commission Collège Animations

-Tarifs CLSH Hiver et Printemps

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VALIDE les tarifs 2009 des CLSH d'hiver et de printemps comme suit :

	Tarif à la semaine	Tarif extérieur
Moins de 366	16.50 € (3.20 €/jour)	33 €
De 366.01 à 500	17 € (3.30 €/jour)	34 €
De 500.01 à 650	18€ (3.40 €/jour)	35 €
Plus de 650	18.50 € (3.60 €/jour)	36 €

-Emploi poste informatique

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de la création, à compter du 1^{er} février 2009, d'un emploi d'agent d'animation à 10/35^{ème} pour assurer la mise en place du dispositif informatique

-AUTORISE le Président à signer un contrat à durée déterminée de 3 mois, pour le recrutement d'un agent non titulaire.

-Ligne de trésorerie

Monsieur le Président expose qu'à ce jour, nous sommes dans l'attente du versement des subventions du Département, de la Région et de l'Etat pour la zone d'activité et les ateliers locatifs.

Par ailleurs, les terrains ne peuvent être cédés avant l'obtention des permis d'aménager.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-AUTORISE le Président à réaliser une ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 800000 €

-Château Gauthier Giffard – renouvellement du chantier école

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, SOLLICITE la reconduction du chantier école pour 12 mois.